

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

Sarnavap[®]-1000 R

Pare-vapeur synthétique avec une structure surfacique antidérapante



DESCRIPTION DU PRODUIT

Le Sarnavap[®]-1000 R est un pare-vapeur sans trame à base de polyéthylène (PE) avec une structure surfacique antidérapante

EMPLOI

Usages du pare-vapeur:

- Toiture chaudes pour toit en pente
- Pose sur surfaces planes et résistantes aux pas

AVANTAGES

- Mise en oeuvre simple et rapide
- Sécurité grâce à la structure surfacique antidérapante
- Flexible aussi à basse température
- Longue durée de vie
- Résistance constante à la diffusion de vapeur
- Large gamme d'application
- Recyclable

CERTIFICATS

- Marquage CE et déclaration de performance selon EN 13984
- Réaction au feu selon EN 13501-1, classe E

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Base chimique	Low density polyethylene (LD-PE) avec une structure surfacique antidérapante	
Conditionnement	Unité d'emballage:	voir liste de prix actuelle
	Longueur de rouleau:	33,33 m
	Largeur du rouleau:	3,00 m
	Poids du rouleau:	24,00 kg
Aspect/Couleurs	Surface:	antidérapant
	Couleur:	
	Surface supérieure:	bleu clair
Conservation	5 ans après la production	
Conditions de stockage	Les emballages originaux, avec des températures de +5 °C à 30 °C à doivent être stockés en position horizontale et être protégés des rayons directs du soleil et de la pluie. Les palettes ne doivent pas être stockées empilées les unes sur les autres.	
Déclaration de produit	EN 13984	

Défauts visibles	Conforme	(EN 1850-2)
Longueur	33,33 m ($\pm 2\%$)	(EN 1848-2)
Largeur	3,00 m ($\pm 1\%$)	(EN 1848-2)
Epaisseur totale	0,32 mm ($\pm 20\%$)	(EN 1849-2)
Rectitude	Conforme	(EN 1848-2)
Masse par unité de surface	220 g/m ² ($\pm 15\%$)	(EN 1849-2)

INFORMATIONS TECHNIQUES

Résistance aux chocs	≤ 100 mm	(EN 12691)	
Résistance à la traction	longitudinale	≥ 90 N/50 mm	(EN 12311-2)
	transversale	≥ 80 N/50 mm	
Allongement	longitudinale	$\geq 150\%$	(EN 12311-2)
	transversale	$\geq 150\%$	
Résistance à la déchirure amorcée	longitudinale	≥ 70 N	(EN 12310-1)
	transversale	≥ 70 N	
Comportement au feu	Classe E	(EN ISO 11925-2, classification d'après EN 13501-1)	
Exposition aux UV	Résistant aux rayons UV pendant 4 semaines		
Vieillessement artificiel	Conforme	(EN 1296/EN 1931)	
Perméabilité à la vapeur d'eau	≥ 100 m	(EN 1931)	
Étanchéité à l'eau	Conforme	(EN 1928)	

INFORMATIONS DE SYSTÈME

Construction du système	Produits accessoires: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sarnatape®-20 pour les raccords des joints étanches à l'air ainsi que pour les raccords aux relevés et retombées, les supports poreux doivent être préalablement traités avec le Primer-130 ▪ Primer-130 ▪ Les détails sont exécutés avec la bande collante flexible Sarnatape®-200
Compatibilité	Non applicable pour une exposition permanente aux rayons UV

INFORMATIONS SUR L'APPLICATION

Température de l'air ambiant	de -20 °C à +60 °C
Température du support	de -30 °C à +60 °C

INSTRUCTIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE

nafelt A 300 gr/m²

NATURE DU SUPPORT

Le support doit être lisse, sec et doit être praticable

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le Sarnavap®-1000 R doit être protégé sur les supports rugueux (par ex. un lambrisage bois rugueux) par une couche d'égalisation comme par exemple le Sar-

APPLICATION

La mise en oeuvre peut être effectuée uniquement par des entreprises formées par Sika. Certains produits associés tels que la colle, nettoyant ne peuvent pas être utilisés par une température inférieure à +5 °C. Le Sarnavap®-1000 R est posée librement. Le recouvrement des lés est de minimum 80 mm et sont collés étanche à l'air avec le Sarnatape®-20. Le pare-vapeur Sarnavap 1000 R doit remonter jusqu'au bord supérieur de la couche d'isolation et raccordé du côté chaud (= partie inf. de la composition de toiture) aux relevés avec la bande adhésive Sarnatape®-20. Les supports poreux doivent préalablement être préparés avec le Primer 130. Les détails sont exécutés avec la bande collant flexible Sarnatape®-200.

AUTRES REMARQUES

- Le Sarnavap®-1000 R n'est pas conçu comme étanchéité provisoire pendant les travaux et ne remplace pas l'étanchéité
- Avant la pose du Sarnavap®-1000 R la physique du bâtiment est à contrôler
- L'utilisation du Sarnavap®-1000 R est limitée aux zones géographiques où la température moyenne mensuelle minimale est supérieure à -50 °C. La température ambiante permanente ne doit pas dépasser +50 °C.

VALEURS MESURÉES

Toutes les données techniques indiquées sur cette fiche produit se fondent sur des tests de laboratoire. Les données réelles mesurées peuvent être différentes pour des raisons indépendantes de notre volonté.

RESTRICTIONS LOCALES

Veuillez noter qu'en raison d'une réglementation locale spécifique, les données déclarées pour ce produit peuvent différer d'un pays à l'autre. Veuillez vous reporter à la fiche produit locale pour obtenir des informations exactes sur le produit.

ECOLOGIE, PROTECTION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 - REACH

Ce produit est un objet au sens de l'art. 2 al. 2 lett. e de l'ordonnance sur les produits chimiques (OChim RS 813.11). Il ne contient pas de substances qui sont susceptibles d'être libérées dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Une fiche de données de sécurité conforme à l'article 19 du même règlement n'est pas nécessaire pour la mise sur le marché, le transport ou l'utilisation de ce produit. Pour une utilisation en toute sécurité, suivez les instructions de la fiche technique du produit. Basé sur nos connaissances actuelles, ce produit ne contient pas de SVHC (substances extrêmement préoccupantes) comme indiqué à l'annexe 3 de la directive ChemO ou sur la liste candidate publiée par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) à une concentration supérieure à 0.1 % (w/w).

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

Les informations contenues dans la présente notice, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de changer les propriétés de ses produits. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos Conditions générales de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Sika Schweiz AG

Tüffenwies 16
CH-8048 Zürich
Tel. +41 58 436 40 40
sika@sika.ch
www.sika.ch

Sika Suisse SA

Tüffenwies 16
CH-8048 Zurich
Tel. +41 58 436 40 40
sika@sika.ch
www.sika.ch



Fiche technique du produit

Sarnavap®-1000 R
Juillet 2019, Version 01.01
020945051000000009

Sarnavap-1000R-fr-CH-(07-2019)-1-1.pdf